

Date de création : 28/09/2021	Page 1 sur 9
<b>UFR ODONTOLOGIE</b>	Rédacteur : Anaïs MARCOUILLER
<b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 28 SEPTEMBRE 2021</b>	

**Présidence de la séance : Madame Caroline BERTRAND – Doyen de l’UFR des Sciences Odontologiques**

<b>MEMBRES</b>	<b>Présents</b>	<b>Excusés</b>	<b>Procurations</b>	<b>Absents</b>
<b>Collège A</b>				
Professeur Caroline BERTRAND	x			
Professeur Marie-José BOILEAU		x	Caroline Bertrand	
Professeur Jean-Christophe FRICAIN	x			
Professeur Jean-Bruno ELLA N’GUEMA	x			
Professeur Sylvain CATROS	x			
Professeur Raphaël DEVILLARD	x			
<b>Collège B</b>				
Docteur Christophe BOU	x			
Docteur Audrey AUSSEL	x			
Docteur Yves DELBOS	x			
Docteur Sylvie BRUNET	x			
Docteur Michel BARTALA		x	Yves Delbos	
Docteur Rawen SMIRANI	x			
<b>Personnels BIATSS</b>				
Alice OUDIN		x		
Pascal HOUSTY	x			
<b>Etudiants titulaires</b>				
Clément MARTIN (3A)	x			
Sabrina BLAUDIER (3A) suppléant				
Rachel LACOUR (4A)		x	Alexandre Fromentin	
Marie BADEL (4A) suppléant				
Maxence TORKINGTON (4A) suppléant				
Vincent MALET (5A)	x			
Alexandre FROMENTIN (5A) suppléant	x			
Mikael ELOUADI (5A) suppléant		x	Vincent Malet	
Louise THIOU (6A)		x	Valérian Faussemagne	
Valérian FAUSSEMAGNE (6A) suppléant	x			
Invité				

Date de création : 28/09/2021	Page 2 sur 9
<b>UFR ODONTOLOGIE</b>	Rédacteur : Anaïs MARCOUILLER
<b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 28 SEPTEMBRE 2021</b>	

MEMBRES	Présents	Excusés	Procurations	Absents
<b>Personnalités extérieures</b>				
Monsieur Didier CUGY Représentant la mairie de Bordeaux Métropole	x			
Madame Violaine TISSIER-TUREAU Représentant des activités industrielles en rapport avec l'odontologie		x		
Docteur Alain MANSEAU Représentant le conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes	x			
Monsieur Thierry THOMAS CHU de Bordeaux		x		
Monsieur Thierry CARDINAL Représentant de l'ICMCB	x			
Docteur Nathalie DELPHIN Représentante du SFCD (syndicat des femmes chirurgiens-dentistes)	x			
Docteur Benjamin DAVILLER Représentant l'ARS Nouvelle Aquitaine		x		
Madame Françoise JEANSON représentante du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine		x		

**08 h 35 : ouverture de la séance. Il est noté que le quorum est atteint.**

### **Compte rendu du Conseil d'UFR du 28 septembre 2021**

Madame Bertrand débute ce conseil d'UFR en faisant part aux membres du conseil du plaisir de les retrouver en présentiel pour ce premier conseil de l'année universitaire.

#### **I- Informations générales :**

**Texte CESP :** Madame Bertrand explique que le Contrat d'Engagement de Service Public (CESP) a été supprimé pour le premier cycle en Odontologie depuis deux ans. Depuis l'accès à ce contrat en premier cycle suspendu, le nombre de demandes a chuté car ce sont les premières années qui coûtent cher aux étudiants en odontologie. Il faut être conscient que plus les étudiants adhèrent tôt à ce dispositif dans le cursus, plus ils ont de chance de s'implanter dans une zone territoriale sous-dotée en chirurgien-dentiste par la suite. Le MESRI a reconnu que cette suppression était une erreur et nous espérons qu'une solution sera trouvée : une bourse pré CESP a été évoquée. L'année dernière nous n'avions que 2 candidats sur 14 candidatures possibles, ce qui implique que ces places sont perdues.

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 28 SEPTEMBRE 2021**

**Obligation vaccinale** : Madame Bertrand rappelle que tout professionnel de santé devra prouver au 15 septembre à l'hôpital qu'il a été vacciné. Des problèmes sont intervenus niveau hospitalier car nous avons 30 étudiants qui n'avaient pas encore transmis ce pass sanitaire. Après vérification, il s'est avéré que ces étudiants étaient partis en périphérie pour leur 6<sup>ème</sup> année et qu'ils n'avaient pas pensé à informer le CHU de Bordeaux, depuis tout est rentré dans l'ordre.

Monsieur Delbos indique ne pas connaître la situation exacte pour les étudiants de deuxième année. La vaccination a été demandée pour les personnes faisant le stage infirmier. Les textes indiquent que tout étudiant en santé non vacciné sera suspendu au niveau hospitalier et universitaire ; de ce fait il ne pourra pas valider son année universitaire en cours.

Il manque actuellement la confirmation de vaccination pour les étudiants de 2<sup>ème</sup> année ayant effectué leur stage infirmier en dehors de Bordeaux.

Par ailleurs, l'ARS a attiré l'attention sur la présence de faux schémas vaccinaux qui occasionneront des poursuites. Une remontée auprès de l'ARS de la liste des étudiants non vaccinés sera demandée au 15 octobre via les scolarités.

**Etudiant en année de recherche** : Madame Bertrand est très satisfaite de voir cette année un étudiant interne en Chirurgie orale effectuer une année recherche. Elle demande aux coordonnateurs d'encourager leurs jeunes internes à s'engager dans cette voie.

**Conseil de perfectionnement** : Madame Bertrand informe que le conseil de perfectionnement s'est réuni pour la première fois en juillet dernier. Il regroupait les représentants étudiants, les représentants du Conseil de l'Ordre, de la CPAM, de l'URPS ainsi que les responsables de diplômes (Olivia Kerouredan pour la licence, Michel Bartala pour le master et Christophe Bou pour la 6<sup>ème</sup> année). Il est prévu de mettre en place des groupes de travail sur des thématiques ciblées. Pour la 6<sup>ème</sup> année, une thèse concernant le stage actif des étudiants en odontologie en Nouvelle Aquitaine va être prochainement soutenue. Monsieur Bou indique que le groupe n'est pas encore constitué mais qu'il va être mis en place.

Madame Bertrand informe qu'a lieu actuellement la relecture de la future accréditation de l'HCERES, accréditation des diplômes qui a lieu tous les 5 ans. Monsieur Delbos explique que les rapports d'évaluation sont focalisés sur les études universitaires générales et ne prennent pas en considération les spécificités propres à chaque parcours en santé.

Madame Bertrand indique que le Ministère a donné aux Universités la somme de 400 000 euros pour la R1C. Le Collège santé a récupéré 14 000 euros de cette dotation à ce jour. Le Collège santé est bienveillant envers l'odontologie et lui apporte un véritable soutien financier : une quatrième salle de TP a été équipée grâce au Collège Santé.

Cependant, l'arrêté publié au JO le 13 septembre dernier concernant les Objectifs Nationaux Pluriannuels nous demande de prendre plus de 20 étudiants supplémentaires en provenance de Poitiers ce qui implique que nous allons avoir 120 étudiants pour 52 fauteuils. Le constat est qu'il faudra donc d'une part plus de fauteuils en périphérie car le nombre de fauteuils actuel n'est pas suffisant pour former tous ces étudiants, mais il faut surtout plus de fauteuils au CHU de Bordeaux et plus d'enseignants en même temps.

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 28 SEPTEMBRE 2021**

Madame Bertrand explique qu'il a été décidé d'ouvrir une faculté d'odontologie à Tours et que les doyens n'en ont été informés que très récemment et jamais consulté pour recueillir leur avis et leur aide sur le sujet. Le président de la Conférence des doyens a donc fait remonter au MESRI que nous n'étions pas opposés à la création d'une faculté à Tours à la seule condition que l'encadrement des étudiants soit assuré par des enseignants HU recrutés dans les mêmes conditions que dans toutes les autres facultés. Or pour le moment cela ne semble pas pouvoir être le cas. Le MESRI a donc lancé une inspection des 16 facultés d'odontologie pour en étudier le fonctionnement et les coûts nécessaires pour envisager la création d'éventuelles facultés supplémentaires. Seule, la problématique des recrutements n'est jamais abordée. Il sera probablement annoncé l'ouverture de nouvelles facultés telles que Tours, Caen, Dijon ou Besançon avant les présidentielles. L'augmentation programmée du numerus appertus à proximité de ces régions pré-citées ne peuvent être assumées par les facultés existantes du fait pour certaines d'un manque de fauteuils, d'un manque d'encadrement ou d'un manque de simulateurs précliniques, parfois tout à la fois ...

Madame Delphin ayant participé à une réunion Post Ségur de la santé explique que l'objectif qui s'en dégage est de doter les territoires d'un plus grand nombre de professionnels de santé. Pour elle, il serait peut-être intéressant de faire une demande de subvention dans le cadre de ce Ségur pour augmenter le nombre de fauteuils pour la formation. Madame Bertrand indique que l'ARS dispose de fonds mais qu'elle souhaite privilégier le développement des sites périphériques. Par exemple, Libourne a fait la demande pour un fauteuil supplémentaire, ce qui a été accepté : le financement est donc acté.

Monsieur Cugy réagit aux discussions sur les problématiques de fauteuils et il s'interroge sur de possibles discussions avec les hôpitaux psychiatriques. L'idée pourrait être, selon lui, de discuter avec l'hôpital Charles Perrens : peut-être que certains fauteuils dentaires pourraient y être installés.

Monsieur Ella explique qu'il y a deux façons de gérer le problème car le fait de développer les capacités d'accueil en périphérie ne résout pas le problème du déficit de fauteuils hospitaliers au CHU de Bordeaux pour la formation des étudiants. Quand on parle d'augmenter le parc des fauteuils hospitaliers, cela engage également l'immobilier, et dès lors qu'on n'a pas d'espace pour mettre ces fauteuils supplémentaires, le blocage est complet. Monsieur Ella estime que c'est pour cette raison que l'on ne peut pas sortir du SDI car nous sommes tributaires de l'enveloppe que l'Etat alloue à ce projet. Monsieur Ella a eu une réunion avec le Directeur de Charles Perrens, où il a été décidé d'installer un fauteuil. La question qui se pose est de savoir quels praticiens vont y travailler. Madame Bertrand insiste sur le fait qu'il faudrait mieux y installer un PH car nos ressources humaines sont déjà insuffisantes pour couvrir l'activité de formation sur les 3 sites existants.

Monsieur Cugy considère que cette décision est positive car il y a des actions de santé publique et de prévention à mettre en place dans les hôpitaux psychiatriques. Il revient également sur l'obligation vaccinale des étudiants et s'étonne d'entendre le terme « coercition » concernant celle-ci alors qu'il faudrait plutôt rassurer et effectuer un travail d'information sur les effets indésirables de la vaccination. Cela permettrait de lever les freins sur la vaccination de façon plus constructive. Monsieur Cugy conseille une démarche pro-active sur cette vaccination et une ouverture d'esprit qui permettrait une meilleure prise en charge des étudiants.

Date de création : 28/09/2021	Page 5 sur 9
<b>UFR ODONTOLOGIE</b>	Rédacteur : Anaïs MARCOUILLER
<b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 28 SEPTEMBRE 2021</b>	

**Souffrance étudiante** : Madame Bertrand explique qu'elle a rencontré la représentante étudiante du collège santé qui est en Pharmacie et qu'elle a été alertée sur le fait que des étudiants en odontologie étaient parfois vraiment en souffrance. Elle a indiqué que la GED avait remonté des difficultés financières auprès de cette représentante pour un grand nombre d'étudiants. Madame Bertrand s'inquiète de n'être au courant de rien, de ne pas avoir eu de remontée de la GED, qu'aucun d'eux n'ait saisi le bureau bien-être ou ne soit passé par elle directement. Madame Bertrand conseille à la GED de se renseigner puisque le Président a changé, et une communication sur cette situation devrait être faite par l'Association pour informer les étudiants qu'il existe des solutions avec des assistantes sociales, des jobs étudiants. L'idée que ces jobs étudiants pourraient faire l'objet d'optionnels à valider est tout à fait envisageable. Il faut que les souffrances remontent à la direction. Monsieur Devillard évoque l'idée de faire un questionnaire pour savoir combien d'étudiants travaillent, combien de temps... ; pour avoir un état des lieux factuel.

**CNA** : Madame Bertrand indique qu'a été créé le Centre National d'Appui pour la qualité de vie des étudiants en santé à la demande de Agnès Busin et Frédérique Vidal en 2018. Cela a abouti récemment à la mise en place d'un numéro vert, à développer la présence de référents bien-être et de structures d'accompagnement dans de nombreuses les facultés ou bien encore de travailler sur l'évaluation des terrains de stage. Le CNA ciblait les étudiants en santé médicaux et para médicaux. Il ressort que les internes de médecine et les IFSI sont en détresse. Il y a dix jours, les membres du comité de direction du CNA ont été convoqués par le MESRI à une réunion concernant son devenir. Il a été décidé qu'il fallait qu'une cellule plus recentrée au ministère et ouverte à tous les étudiants soit créée et non uniquement centrée sur les étudiants en santé. Cette nouvelle structure devait être plus centrée sur les problèmes de sexisme et de harcèlement sexuel. La fin du CNA a donc été annoncée au 31 octobre prochain malheureusement.

## **II- Approbation du compte rendu du Conseil d'UFR du 6 juillet 2021 :**

Madame Bertrand soumet à la validation des membres du conseil d'UFR le compte rendu du 6 juillet 2021, qui est approuvé à l'unanimité.

## **III- Stages périphériques :**

Madame Bertrand indique que concernant les stages périphériques deux étudiants sont partis à Mont de Marsan. Suite à un mail reçu informant d'un problème survenu par le désistement du praticien qui s'était engagé pour encadrer les étudiants, Madame Bertrand a contacté Monsieur le Dr Blanchard, ancien enseignant de l'UFR retraité, qui a pris les « choses en main » et a accepté de s'occuper de l'organisation du service et de l'accueil des étudiants. Son action a été formidable. Il a trouvé un chirurgien-dentiste libéral qui vient 1 jour par semaine et un deuxième à la retraite qui a accepté de revenir aider également 1 jour par semaine. Madame Bertrand a informé le CH de Mont de Marsan que Madame le Docteur Haifa Ben Rejeb, ancienne assistante associée en endodontie à l'UFR, était disponible et prête à s'impliquer à Mont de Marsan comme PH : elle devra passer par le CNG en novembre prochain.

Par ailleurs, une rencontre a eu lieu entre Mme Bertrand et les responsables du site de Brive dont le service d'odontologie vient d'être refait à neuf. Le CH de Brive serait d'accord pour accueillir deux étudiants de 6ème année à la rentrée prochaine. De plus, une demande a été faite à l'ARS pour prospecter en direction de l'ouverture de structures hospitalières publiques au CH de Niort et éventuellement de la Rochelle.

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 28 SEPTEMBRE 2021**

Monsieur Delbos indique que la Région a investi beaucoup d'argent dans les PACES délocalisées et que finalement les étudiants préfèrent venir directement à Bordeaux. La question qui se pose est : que va-t-on faire de tous ces praticiens que nous allons former ? Monsieur Delbos prend l'exemple de Niort et indique que si un centre se monte à Niort, il n'y a actuellement aucun étudiant venant de Niort à Bordeaux. Cela implique qu'une partie des étudiants devront être relocalisés dans des zones qu'ils ne connaissent pas.

### **IV- Bilan formation continue :**

Madame Bertrand commente le tableau envoyé au préalable aux membres du conseil d'UFR concernant les inscriptions aux DU entre 2019 et 2021. Elle fait remarquer que les inscriptions aux DU se sont écroulées cette année en raison des incertitudes liées à la situation sanitaire.

Madame Bertrand fait état d'une grande dégradation de la formation continue sur les trois dernières années. Pour la formation AFGSU, le Collège a négocié avec le CESU pour avoir des formateurs HU de l'Université formés par le CESU. Nous serions alors autonomes et cela génèrerait des économies substantielles puisque le tarif des formateurs CESU à la journée est de 900 euros. Les JSO ont été annulées cette année. En termes de budget, madame Bertrand fait le constat de 160 000 euros de recettes en moins par rapport aux années précédentes.

Madame Bertrand invite les membres du conseil à avoir une réflexion préliminaire sur la problématique de la communication à l'intention des chirurgien- dentistes pour les journées de formation que l'UFR organise. La question des formations à distance ou sous format hybride doit se poser.

L'investissement d'un caméscope positionné dans le scialytique du cabinet dentaire pédagogique permettrait de faire des retransmissions de soins en amphithéâtre : aucune formation de ce type n'a encore été proposée par les collègues. Madame Bertrand questionne les praticiens libéraux sur ce qui, selon eux, pourrait être envisagé pour améliorer la situation.

Madame Delphin admet que tout le monde est impacté par cette période d'incertitude du maintien ou de l'annulation des formations à cause de la COVID. Du coup, les confrères préfèrent ne pas s'inscrire et différer leur inscription en attendant des jours meilleurs. Concernant la communication, l'avantage de la faculté c'est ce côté institutionnel qui rassure.

Les étudiants proposent d'élargir la communication de l'UFR en se manifestant sur d'autres réseaux sociaux comme Instagram ou tweeter en plus du Facebook déjà en place. Toutefois il faudrait trouver une personne qui pourrait s'en occuper et gérer la communication régulière sur ces réseaux sociaux, ce qui constitue un travail très chronophage. Madame Bertrand indique que la plaquette annuelle du programme de formation continue sera diffusée en version papier avant la fin de l'année et qu'il est désormais possible depuis 1 an de s'inscrire et payer en ligne.

### **V- Projet de l'association étudiante :**

Le représentant de l'association étudiante GED Monsieur Clément Martin présente au conseil d'UFR le projet d'organisation d'un meeting étudiant avec des partenaires. Il serait proposé aux partenaires d'assister à des débats organisés en petits groupes autour de tables rondes concernant le bien-être, le financement des installations ou encore les traitements endodontiques. Il pourra également être proposé que soient organisés des séances de TPs faites par des partenaires supervisés par des enseignants ; ou encore des stands avec les partenaires.

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 28 SEPTEMBRE 2021**

Madame Bertrand indique qu'il va y avoir déjà en mai le congrès de l'UNECD, en juin le forum des partenaires et en avril éventuellement les JSO ; d'où l'importance de bien choisir la date du déroulement de cette journée. Monsieur Martin explique qu'il sera demandé aux partenaires présents lors de « congrès » d'assister au forum des partenaires.

Monsieur Fromentin souhaite relativiser la grandeur de l'évènement. Cet évènement ne sera pas aussi important qu'un congrès national mais ce serait une journée dédiée aux étudiants de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année de Bordeaux pour les préparer à faire leur entrée en clinique. Les travaux pratiques organisés ne seront pas en concurrence avec les enseignements délivrés par nos enseignants, et le programme sera discuté au préalable avec les enseignants de l'UFR.

Madame Bertrand discute sur la date de cet évènement qui ne doit pas tomber en période d'examen ou de séminaire. Le jour le plus envisageable serait le samedi, mais cela occasionnera des coûts supplémentaires en termes de sécurité par l'obligation de la présence de vigiles. Madame Bertrand proposerait de faire deux demi-journées banalisées au lieu d'une seule en les découpant en fonction des thématiques. Monsieur Fromentin indique que les étudiants devront s'inscrire, ils ne seront pas contraints d'y assister. Madame Bertrand suggère d'organiser cet évènement en fin d'année universitaire fin juin ou début juillet. Les étudiants se posent la question de la présence des étudiants après les examens terminaux.

Madame Aussel trouve très intéressant le projet car il y a un vrai besoin pré clinique en 4<sup>ème</sup> année. Elle invite les anciens étudiants de 4<sup>ème</sup> année à organiser des vidéos sur la prise en charge d'un patient, pour exprimer leur ressenti face à ces actes. Monsieur Devillard invite les étudiants à consolider l'objectif final de leur démarche.

Madame Bertrand rapporte avoir beaucoup discuté avec le CNA qui a fait remarquer que la formation pré-clinique notamment dans la prise en compte de l'aspect psychologique de l'insertion en stage hospitalier des jeunes est défailante dans de nombreuses facultés. A Paris, est organisée chaque année une journée de séminaire avec des psychologues.

Madame Bertrand invite tout le monde à réfléchir pour permettre la finalisation de ce projet de journée de rencontre étudiante.

### **VI- Bilan R1C et arrêté capacité d'accueil :**

Madame Bertrand fait une lecture rapide de l'arrêté publié des perspectives de capacités d'accueil à cinq ans à l'UFR d'odontologie de Bordeaux. Bordeaux a proposé d'accueillir 21 étudiants en provenance de Poitiers ce qui constitue une augmentation de 20% des effectifs poitevins. Or l'arrêté propose en fourchette basse l'accueil de 36 étudiants en provenance de Poitiers à Bordeaux, ce qui nous est actuellement impossible en raison de notre déficit en matière d'accueil en stage hospitalier au CHU de Bordeaux. Madame Bertrand a demandé à Nantes s'ils pouvaient poursuivre l'accueil des étudiants de Poitiers ce qui ne sera malheureusement pas envisageable, car eux aussi subissent une augmentation de leur capacité d'accueil de Tours et d'Angers très importante !

Concernant le bilan de la première année de PASS/LAS, à la suite des auditions pour les oraux, on s'est rendu compte qu'un grand nombre d'étudiants auditionnés avaient à la fois été admissibles en odontologie et en médecine et beaucoup ont choisi médecine. Du coup, l'odontologie s'est retrouvée avec un léger déficit d'étudiants. Une liste d'attente des étudiants issus du dispositif des passerelles avait été faite, ce qui a permis d'accueillir un étudiant passerelle supplémentaire. L'année prochaine, il faudra impérativement auditionner un nombre d'étudiants beaucoup plus important pour éviter de revivre cette situation.

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 28 SEPTEMBRE 2021**

Par ailleurs, Monsieur Pellegrin a conseillé à Madame Bertrand de réfléchir à l'ouverture d'une antenne universitaire à Poitiers avec la possibilité de se calquer sur ce qui a été mis en place pour la première année de PASS/LAS en région. Il faudrait réfléchir à une organisation pédagogique différente. Monsieur Delbos indique que cela fait plusieurs années qu'on évoque ce type d'antenne à Poitiers mais cela risque d'être très onéreux. L'idéal serait quand même de commencer par le financement de fauteuils supplémentaires à Bordeaux. De plus, si une faculté venait à ouvrir à Tours, il ne semble pas nécessaire d'en ouvrir une de plus à Poitiers.

Madame Bertrand explique que lorsque l'on regarde la démographie médicale et la démographie des chirurgiens-dentistes, on constate un déficit d'installation de ces professionnels de santé dans les mêmes zones.

Monsieur Cugy considère que cette situation procède d'un appauvrissement du territoire en termes culturel et de structures publiques (poste, école ...) et donc un déficit d'attractivité. Quand on vous demande d'aller vous installer dans des territoires qui sont difficiles, la contrepartie doit être financière. Les revenus doivent permettre de financer les dépenses autres que celles relatives au coût de la vie.

Monsieur Manseau fait état de la situation du Médoc où il y a également un manque de praticiens qui sera catastrophique dans les années à venir. Donc même en Gironde subsistent des zones déficitaires en chirurgiens-dentistes.

Madame Bertrand interroge les étudiants et souhaite recueillir leur avis concernant ces créations de facultés supplémentaires mais les étudiants disent ne pas avoir encore réfléchi à cette question pour le moment.

Madame Bertrand s'interroge : si au niveau du CHU aucune solution n'est possible dans un court délai pour créer un bâtiment hospitalier pour l'odontologie, n'y aurait-il pas un intérêt à imaginer autre chose et faire financer la construction d'un bâtiment par la Région, par la recherche de mécènes, sous forme d'une clinique odontologique, mais cela ne pourrait pas se faire dans ce cas sur le site de Pellegrin. Monsieur Ella indique que cette proposition de financement extérieur avait déjà été faite. L'idée est que soit on reste dans l'enveloppe du SDI, soit on en sort et dans ce dernier cas, c'est une démarche personnelle et on risque de tout perdre.

Madame Delphin attire l'attention des membres du conseil en expliquant qu'il faut une démarche totalement orientée vers l'odontologie. L'argent est disponible et si le projet est estimé viable matériellement et humainement le financement se fera directement sur 3 ans via le CRIS (comité régional).

### **VII- Vote des MCCC :**

Madame Bertrand informe les membres du conseil d'UFR que les MCC sont devenues les MCCC : Modalités de contrôle des connaissances et des compétences.

Monsieur Delbos indique que des modifications mineures ont été faites dans les MCCC concernant l'UE d'anatomie, sinon il n'y a pas de grandes modifications. En revanche, concernant les étudiants de 6<sup>ème</sup> année, la rédaction a été reprise pour cause de manque de clarté notamment quant à la mise en place d'une deuxième session de délibération. En effet, elle n'était pas notifiée. Cette

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 28 SEPTEMBRE 2021**

année, deux étudiantes en congés maternité auraient dû refaire l'année entière si cette deuxième délibération n'avait pas été mise en place : celle ci-aura lieu en décembre et sera désormais pérennisée dans les MCCC.

Nous avons rencontré un autre problème avec des étudiants qui n'avaient pas assisté à tous les séminaires. Monsieur Delbos rappelle qu'à Bordeaux, il n'y a plus d'examen en 6<sup>ème</sup> année. Tout repose sur le projet de mémoire d'insertion professionnelle et la présence à la totalité des séminaires. Il est donc demandé à avoir une vigilance particulièrement stricte sur la présence des étudiants, la feuille d'émargement doit être systématiquement signée le matin et l'après-midi, chaque jour. Sans cet émargement, il faudra rattraper les séminaires. Pour les deux premiers séminaires, il sera possible de les rattraper avant la deuxième délibération, en revanche si des absences sont constatées aux séminaires suivants, un examen écrit pouvant porter sur n'importe quel séminaire est prévu.

Monsieur Delbos amène la discussion sur la capitalisation des acquis en cas de redoublement en 6<sup>o</sup> année : Il est également possible de ne pas la prévoir et dans ce cas, l'étudiant devra refaire l'année entière. Madame Bertrand pense qu'il convient de garder la capitalisation en 6<sup>o</sup> année pour ne pas surcharger les services hospitaliers si les étudiants ont validé leurs stages cliniques.

Madame Bertrand soumet au vote des membres du conseil d'UFR les MCCC, que les membres valident à l'unanimité.

### **VIII- Vote du DU de chirurgie implantaire et parodontale :**

Monsieur Ella indique que ce DU avait été suspendu l'année dernière à cause de la Covid. Ce DU est très sollicité par l'étranger. On a voulu la réévaluer en termes de frais d'inscription compte tenu des investissements au niveau du laboratoire d'anatomie. Les frais d'inscription ont été augmentés. Monsieur Ella souhaite rouvrir le DU cette année avec comme tarifs 2250 euros/an en formation initiale et 2700 euros/an en formation continue. Madame Bertrand indique qu'il y a une erreur sur le contact pédagogique qui n'est pas Madame Véronique Guerrero mais Madame Emilie Veiga Da Palma.

Madame Bertrand soumet la validation du DU de chirurgie implantaire et parodontale (DUCIP), les membres du conseil votent sa réouverture à l'unanimité.

Bordeaux, le 28 septembre 2021  
Le Doyen de l'UFR des Sciences odontologiques  
Professeur Caroline BERTRAND